

## ANIMATIONS ESTIVALES

L'été se termine, sonne l'heure du bilan . Maintenir la base fermée nécessitait de proposer des animations. Ont été proposées et sans marge de manœuvre au regard des conditions sanitaires, des activités sportives pour les adultes, des animations sportives et culturelles tous publics , gratuites, avec Emma Daubas, notre chef de bassin. La Mairie a financé des cours de danse, hebdomadaires, à la salle des fêtes avec Jonathan comme professeur, *ambiance latine* qui a fait vibrer les danseur(se)s. Egalement, le cinéma en plein air avec "10 jours sans maman" ; succès au rendez-vous !

A défaut du "Kinzout" traditionnel et attendu, les associations se sont réunies autour des « Olympiades », épreuves collectives pour s'affronter et trouver vainqueurs (clin d'oeil à nos pompiers). Le Vendredi 14/08, nous avons innové avec une soirée "Food Trucks" - cuisines du monde - soutenue par une banda : tout était réuni pour une belle réussite, une soirée conviviale et surtout familiale. Nous espérons pouvoir réitérer ce type d'initiatives dans les mois à venir et comptons fortement sur les associations et les commerçants du village pour les concevoir, ensemble. Un grand merci à tous les intervenant(e)s, et participants.

Judith Antunes Ferreira

<b>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</b>	<b>15 SAMU</b> LE SERVICE D'URGENCE MÉDICALE (SAMU) est un service d'urgence médicale qui prend en charge les personnes souffrant de problèmes médicaux graves.	<b>17 POLICE SECOURS</b> Le service de secours de la police municipale est un service d'urgence qui prend en charge les personnes souffrant de problèmes médicaux graves.
<b>112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</b> Ce numéro est accessible de partout en Europe et permet de contacter les services d'urgence (pompiers, police, SAMU).	<b>18 SAPEURS-POMPIERS</b> Le service des sapeurs-pompiers est un service d'urgence qui prend en charge les personnes souffrant de problèmes médicaux graves.	<b>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</b> Ce numéro est accessible par téléphone et permet de contacter les services d'urgence (pompiers, police, SAMU).

## ELECTIONS DIVERSES

**Didier DUPRONT** : Présidence SICTOM

**Marie Claude PILET** : membre bureau Office Tourisme communautaire .

**Hélène TUMELERO** : vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse à la CCGA (communauté de communes) / Membre bureau OTGA / Membre bureau du SAT / Membre bureau du CIAS.

**Christophe BEGUE** : vice-président Syndicat Armagnac Ténarèze (SAT).

## GRANDS ELECTEURS

Ils élisent les sénateurs et sont validés par le conseil municipal :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
J P TOURNE	A. LAUNET
H. TUMELERO	R. GRATIAN
G. BOUE	L. LABORDE

## ARTS et CULTURE

Les incertitudes concernant l'évolution de l'épidémie et des protocoles-changeants- visant tout rassemblement de personnes, nous incitent à considérer l'année 2020 comme année de réflexion pour des actions à programmer , en 2021. Les projets seront plus participatifs, tant il est complexe d'intéresser et de faire déplacer, sur des spectacles, en salle, un grand nombre de gondrinois.

« Indépendamment de ce qui arrive, n'arrive pas, c'est l'attente qui est magnifique." écrivait André Breton. Alors, attendons !

C.Bassetto

## MEDIATHEQUE—ARTOTHEQUE



### EXPOSITION

« Mitoyenneté »  
du 03 oct.  
Au 10 nov.



## CLUBS

## VIE COMMUNALE

## ECOLE

Tirage : 700 exemplaires

## AGENDA

## ASSOCIATIONS

# GONDR Infos

Le bulletin d'informations municipales de la Ville de GONDRIN

« La liberté, pour quoi faire ? »

Le titre de l'ouvrage de Georges Bernanos peut être repris sans fin. Indémorable ! **EDIT** Cette liberté est mise à l'épreuve chaque jour. Chaque jour, elle doit être défendue et questionnée car, comme la notion de beauté qui a autant de définitions que d'individus rencontrés, la liberté (individuelle) n'est la même pour personne. Il existe cependant des éléments de définitions qui rassemblent ; « Pouvoir que le citoyen a de faire ce qu'il veut, sous la protection des lois et dans les limites de celles-ci » ou bien « État d'une personne ou d'une chose dont l'action ou la manifestation ne rencontre pas d'obstacle » etc Ne « rencontre pas d'obstacle » ! Je puis donc jeter mes poubelles où je le désire, doubler malgré la ligne continue ? Je peux ne pas porter de masque pour faire rebelle et exercer ma liberté, ou encore le jeter au sol ? Insulter, diffamer, frapper quelqu'un, peut-être le tuer ? Pourquoi ne pas voler, dégrader, profiter de ce qui ne nous appartient pas ? Faire du bruit, son feu, ses règles, ses lois ? Dépenser l'argent des autres, du contribuable, à sa guise ? Sans que quiconque puisse s'opposer en « obstacle » ?

Etre libre est un sentiment qui nous est indispensable à tous, cependant, nous comprenons que des choses ne sont pas à faire. Nous l'intégrons dès le plus jeune âge, normalement et par transmission : en famille et à l'école. Cela forme la morale, l'éthique, les valeurs, la culture. Cela nous construit comme individus autonomes et solidaires. Cela forme la vie en commun et fait société, la plus agréable, fluide et acceptée qui soit. En cela, toute démocratie [toujours perfectible] est une privation de libertés. Ces privations sont acceptées parce-que comprises, pour le bien de tous et donc de soi.

« La liberté, pour quoi faire ? »

Observons simplement le « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait. » Autrui étant toute personne, toute rue, sa commune et ses espaces, ses infrastructures.

C. Bassetto

## MEDIATHEQUE

### HORAIRES

**MERCREDI: 9H30/12H - 14H30/18H**

**JEUDI: 14H30/18H**

**VENDREDI: 14H30/18H**

**SAMEDI: 9H/12H**



Laurence au 05 62 29 16 34

Adpl.32@orange.fr



Derniers achats



### OUVERTURE DE LA MAIRIE au PUBLIC

Du lundi au vendredi

Matin : 08h30—12h00

Après-midi : 13h30—17h00

Samedi

Matin : 08h30—12h00



### CONTACT MAIRIE & AGENCE POSTALE COMMUNALE

Téléphone : 05 62 29 12 43

Courriel : secretariat.gondrin@orange.fr

Adresse : 2, rue Rodolphe MOLERE

## Permissions de Voirie

Les demandes de permissions de voirie (DPV) donnent lieu à l'établissement d'une ou d'une autorisation de voirie, d'un permis de stationnement ou d'une autorisation d'entreprendre des travaux conformément au code de la voirie routière.

### Demande de permission de stationnement :

Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier, **il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès du gestionnaire**, généralement la commune.

L'Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public dépend du type d'occupation de la voirie.

Tout usager peut engager cette démarche : particulier riverain, concessionnaire de service public, maître d'œuvre ou conducteur de travaux, entreprise de BTP...

### **L'AOT autorise l'occupation sans emprise au sol :**

- ravalement de façade (installation d'échafaudage ou de palissade);
- pose de benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir;
- dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable...);
- stationnement provisoire d'engin (grue, camion-nacelle...) ou de baraque de chantier, d'un bureau de vente, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meubles...

### Demande de permission de voirie :

**Elle est nécessaire pour une occupation avec emprise sur le sol** et pour des travaux qui modifient le domaine public :

- création sur un trottoir d'un bateau d'accès à une propriété privée ou un garage,
- installation d'un arrêt de bus, d'un kiosque à journaux ou de mobilier urbain (borne, enseigne commerciale, panneau, etc.),
- pose de canalisations et autres réseaux souterrains,
- installation de clôtures ou de palissades de chantier scellées dans le sol...

### Demande d'arrêt de circulation :

Si la réalisation des travaux nécessite d'interrompre ou de modifier la circulation, il est nécessaire d'en obtenir l'autorisation par un arrêté temporaire de police de circulation, DA, préalable à la mise en place d'une signalisation spécifique.

Les restrictions de circulation peuvent prendre l'une des formes suivantes :

- fermeture totale de la route à la circulation,
- circulation alternée par feux tricolores ou manuellement (neutralisation d'une voie),
- basculements de circulation sur la chaussée opposée pour les routes à chaussées séparées,
- limitations de vitesse, de gabarit, de poids...

## AMICALE LAIQUE

Une nouvelle saison débute dans des conditions très spéciales. L'ALG, avec la collaboration de la Mairie, met en place des protocoles spécifiques afin que nous puissions jouer sereinement.

L'AL-Gondrin vous accueillera avec plaisir autour de la balle orange.

Nous espérons vous voir nombreux, cette saison, afin d'encourager nos équipes de jeunes et seniors.

Infos et inscriptions : Judith au 06.73.70.15.52

Les membres du bureau

## RUGBY

Malgré la pandémie, une nouvelle saison débute à l'USG. Les dirigeants se sont retroussés les manches pour bâtir une nouvelle équipe organisée autour d'un groupe de jeunes joueurs enthousiastes à défendre haut

les couleurs de notre village. Ils auront besoin de tout votre soutien dans cette période compliquée et vous espèrent nombreux autour du terrain. Bien évidemment, les gestes barrières s'appliquent avec rigueur au stade avec notamment le port du masque obligatoire. Les cartes de membres sont disponibles dès à présent auprès des dirigeants.



Les joueurs à l'écoute de leurs entraîneurs lors d'un stage

### CALENDRIER:

- Bassoues-USG le 20/09(retour le 13/12)
- USG-Lannepax le 27/09(retour le 10/01)
- Azereix- USG le 04/10(retour le 17/01)
- USG-L'Ayguette le 18/10(retour le 31/01)
- L'Isle de Noé-USG le 25/10(retour le 07/02)
- USG-Villecomtal le 15/11(retour le 07/03)
- Madiran-USG le 22/11(retour le 14/03)
- USG-Bazet le 29/11(retour le 28/03)
- Laloubère/USG le 01/11(retour le 21/02)

### ORGANISATION DE L'USG:

- Président: Philippe Sampietro(0683515808; p.sampietro@free.fr)
- Secrétaire: Michel Menaspa
- Trésorier: Gerard Mondin
- Trésorier adjoint: Guy Roncalli
- Intendant: Xavier Camacho
- Responsable école de rugby: Serge Dall Anese (0633437164)

Directeur sportif: Stéphane Baris  
Entraîneur des avants: Fabien Bourret  
Entraîneur des 3/4: Jérôme Bessagnet

Philippe Sampietro

## FORMATIONS / STAGES

### DEVENEZ ACTEUR INITIEZ VOUS AUX PREMIERS SECOURS

Il y a des gestes qui sauvent



Le **PSC1** est une formation d'une journée (7h), qui vous permettra d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours, etc... La formation, ouverte à tous (à partir de 10 ans), est dispensée par un sapeur-pompier formateur dans les locaux du centre de secours de Gondrin.

Contact infos : mairie

## ECOLE—SIIS

( Syndicat Intercommunal

d'Intérêt Scolaire Gondrin-Courrensan )

Après une fin d'année scolaire difficile, les écoles du RPI Courrensan Gondrin ont rouvert leurs portes le 1er septembre pour tous les élèves et à temps complet.

Cette reprise est conditionnée par la mise en place du protocole sanitaire en vigueur et les enseignantes comme le personnel de Mairie ont œuvré afin que tout soit opérationnel.

Les services *Enfance et Jeunesse* de la Communauté de Commune ont été également présents, dès le premier jour.

### RESTAURANT SCOLAIRE



La mise en place de ce concept de restauration scolaire a pour objectif de responsabiliser les enfants dans une démarche de lutte contre la gaspillage, de rendre le personnel plus disponible dans son rôle d'éducateur et d'encadrant et de fluidifier la pause méridienne dans un réfectoire plus calme.

Hélène Tumeléro

## CHANTIERS

**UNE SALLE DE RÉUNION** est en travaux. Située sous le réfectoire scolaire, elle sera ouverte à toutes les associations.

### EGLISE :

La mue du clocher.



Tout Gaulois sait que le ciel peut lui tomber sur la tête. A Gondrin, l'anticipation prévaut aussi, en souhaitant accéder au plus haut, les échafaudages célestes sont montés contre le clocher de l'église. Un budget de 40500 € est dévolu à ce

chantier et le circuit court a, là encore prévalu puisque les entreprises locales Dalla Vedova et Lisbani œuvrent de concert pour mettre la pierre du dit clocher à nu. L'enduit, autrefois supposé nécessaire à la protection (et esthétique) et qui, au fil du temps, emprisonne l'humidité délétère à l'édifice doit être enlevé. Enfin une chose démasquée pour le bonheur de tous !

### LOGEMENTS :

Programme des anciennes halle et Poste : un appel d'offre aura lieu en janvier 2021.

### CIMETIÈRE

Une reprise de concessions a été effectuée par la commune. C'est non moins de 300 emplacements qui ont été « libérés ».

## INFORMATION

### SALLES COMMUNALES

Réouverture des salles communales sous réserve du respect du protocole sanitaire en vigueur.

A cet effet, des mesures ont été mises en place par la commune :

- Installation de bornes à désinfection dans certaines salles communales (salle des sports, salle des fêtes et mairie)
- protocole adapté à chaque salle affiché et remis aux usagers (charge à eux de le respecter).



commune de GONDRIEN

## BIODIVERSITE locale

L'élanion blanc (ou blanc)



Petit rapace qui est présent sur notre territoire depuis quelques années. Le réchauffement climatique pourrait être à l'origine de son implantation dans le sud-ouest.

## OFFICE NATIONAL des FORETS (ONF)

Le dit office a dépêché un technicien pour vérifier la santé des arbres du domaine public (école, Parc de loisirs, promenades...).

Quelques 250 arbres ont bénéficié de l'attention compétente de monsieur PAL, à même de conclure qui à un élagage qui à un abattage ou encore ... à la paix de ces derniers.

